des Princes, &c. Novembre 1740. 343 avec les Ministres du Conseil; Mais sa Majesté ayant examiné ce mémoire, a jugé qu'il pouvoit être mis à exécution. Cependant l'on doit croire que cet article sèra reglé de maniere que les Puissances étrangeres n'en auront aucun sujet de mécontentement.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE dépuis le mois dernier.

I. R Ome. Le Pape tint Confistoire public pour la premiere fois le 29. Août, & avant donné l'audience accoutumée aux Cardinaux qui y affisterent, il les remetcia de son Election, & signa les Bulles. Sa Sainteté sit la céremonie ensuite de donner la Barêtte aux Cardinaux d'Auvergne, Valenti-Gonzague, Stampa, & Lamberg, qui, dans un autre Consistoire tenu le 16. Septembre, reçurent les rîtres qu'ils doivent porter; scavoir, le premier, le tître de St. Caliste; le second; celui de St. Onuphre; le troisième, celui de St. Alexis; & le quatriéme, celui de St. Pierre Montorio. Les principales Dignités ausquelles le St. Pere a encoré nommé, font, avec celle de Vice-Chancelier de la sainte Eglise, comme on l'a déja dit, celle de Doyen du Sacré College, qu'il a conferée au Cardinal Russo, qui passe pour ce sujet de l'Evêché de Porto à celui de Velletri & d'Ostia. Le Cardinal Pice a eu l'Evêché de Porto; le Cardinal Delci la Légation de Ferrare; & le R. P. Barberini, ci-devant Général des Capucins, l'Archevêché de Ferrare que cette Eminence avoit résigné sans pension. On s'attend